



Région académique
HAUTS-DE-FRANCE



Le rôle de la 3^{ème} Prépa-Métiers :

La classe de 3^{ème} Prépa-Métiers permet à l'élève de construire son projet d'orientation vers la voie professionnelle ou l'apprentissage.

Pendant l'année de troisième Prépa-Métiers l'élève devra effectuer 4 périodes de stage en entreprise d'une semaine dans différents domaines professionnels. Cela lui permettra de découvrir le monde professionnel et aussi de construire son projet d'orientation.

Le module professionnel :

5 heures hebdomadaires sont consacrées au module de découverte professionnelle.

L'élève sera alors encadré pour effectuer des recherches sur ses possibilités d'orientation après la troisième.

Il pourra aussi effectuer des périodes d'immersion dans différentes classes de Bac Pro ou de CAP.

Il effectuera des visites d'établissements scolaires offrant différentes formations professionnelles.

Il mènera toutes les activités liées à son parcours avenir.

Les horaires :

Français	5h
Maths	4.5h
Hist-Géo	3h
Anglais et Espagnol	5.5h
Physique-Chimie	1h
SVT	1h
Technologie	1h
EPS	3h
Découverte professionnelle	5h

Les Projets :

Chaque année les élèves mènent des projets.

Les années précédentes ils ont fabriqué une éolienne, un chargeur de téléphone pour vélo et aussi réalisé une BD scientifique.

D'autres projets autour de la photographie ou de l'art du cirque ont également vu le jour.

Tous les ans les élèves assurent l'entretien d'un jardin créé il y a 3 ans. Cette année ils ont fabriqué et installé des nichoirs dans le jardin.

Les élèves de troisième gèrent aussi la récolte et la vente du miel des ruches installées sur les toits du lycée.

Les activités transversales :

Différents activités liant toutes les matières sont menées en classe. Ceci permet de faire le lien entre les différentes matières concernées par l'activité.

Le diplôme national du brevet :

➤ **Le socle commun :**

Toute l'année l'élève est évalué pour valider les compétences du socle commun. A la fin de l'année les 8 compétences évaluées sont notées sur 50 points chacune. Le socle commun évalué toute le long de l'année compte donc pour 400 points.

➤ **L'épreuve orale :**

En fin d'année chaque élève présente à l'oral son parcours avenir ou tout autre projet réalisé pendant l'année. Cette épreuve orale est notée sur 100 points.

➤ **Les épreuves écrites :**

Fin juin les élèves passent les épreuves écrites :

Mathématiques	2h	/100 points
Français	3h	/100 points
Histoire-Géographie	2h	/50 points
Sciences et Technologie	1h	/50 points

Il faut donc 400 points pour obtenir le brevet

